

COMMUNE DE CHASSE SUR RHONE

24^{ème} EDITION

VIDE-GRENIER BROCANTE, COLLECTION

DU RUGBY CLUB DE CHASSE SUR RHONE

VENDREDI 1^{er} MAI 2026
De 07h00 à 17h00

- Place Jules Ferry à Chasse sur Rhône (38)*
- Pour Professionnels et particuliers
- Les exposants de produits alimentaires sont interdits.
- Gratuit pour les visiteurs

Renseignements et Réservations : **06 76 57 23 50**
Appels de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Adresse mail : gones.r@wanadoo.fr

- **Tarif** : forfait minimum de 5 mètres au prix de 20 euros, au-delà : 5 euros le mètre supplémentaire
(Véhicule derrière le stand, la longueur de celui-ci doit être inférieure aux mètres loués)

Photocopie de votre pièce d'identité, passeport ou permis de conduire à joindre à votre règlement.

Celle-ci vous sera demandée dès votre arrivée.

En cas d'intempéries le vide grenier sera déplacé sous le viaduc de l'autoroute. Après votre départ, Merci de ne pas laisser de déchets, des sacs poubelle sont à votre disposition ainsi que des bennes.

Le bulletin de réservation se trouve au dos de cette feuille

RESERVATION EMPLACEMENT

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Votre adresse internet (très lisible) :

Fournir la photocopie de votre pièce d'identité avec votre réservation

☐ Carte nationale d'identité ☐ Permis de conduire ☐ Passeport
☐ Carte de séjour ☐ Autre ☐ RCS (si professionnel)

N° de la pièce :

Date de délivrance :

Préfecture ou département de délivrance :

Fait à Le

Je réserve Mètres

Forfait mini de 5 mètres : 20 euros / Au-delà 5 euros le mètre supplémentaire.

Longueur du véhicule (remorque comprise) :

Je joins un *chèque d'un montant de A l'ordre du :

RUGBY CLUB DE CHASSE SUR RHONE

Afin de mieux vous servir, merci de nous faire parvenir votre réservation ainsi que votre règlement et la photocopie de votre pièce d'identité, pour le **25 Avril 2026** au plus tard à l'adresse suivante :

Monsieur GONON René

13 rue de la Paix

69520 GRIGNY SUR RHONE

Tél. : 06 76 57 23 50 (8h00-12h00 et 14h00-19h00)

Très important : L'annulation de la réservation sera acceptée par les organisateurs jusqu'au MARDI 28/04/2026 19h00 au plus tard.

***Chèque encaissé après la manifestation**

(Ne rien inscrire dans cette case) **Date de réception**